UCL Université catholique de Louvain

LTARC1201

2015-2016

Projet d'architecture 2 : exploration

23.0 crédits	240.0 h	1 + 2q

Enseignants:	Vanhamme Catherine ; Veauvy Lyderic ; De Villiers De La Noue Renaud ; Weiss Emmanuelle ; Coton Gauthier ; De Groote Geert ; De Paepe Mathieu ; Marchant Pascal ; Boghaert Christoffel ; Nottebaert Anne ; Pleitinx Renaud ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Tournai
Préalables :	Les acquis d'apprentissage des cours de BAC1 suivants : -- Projet d'architecture 1 -- Moyens d'expression et de représentation 1 -- Théories de l'architecture 1 -- Géométrie spatiale 1 et 2 -- Construction et Matériaux 1 *Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.*
Thèmes abordés :	La formation développée au sein de l'atelier de projet d'architecture 2 explore différentes facettes de la composition architecturale par des projets successifs aux objectifs ciblés et en concordance avec des références adéquates. Les thèmes abordés sont caractérisés par un programme et par un contexte environnemental : - L'habiter pris au sens large (domestique, collectif, urbain, territorial) - Le milieu construit, à l'échelle du quartier, sur des parcelles définies,en articulation avec un bâti existant, auxquels sont associées les dimensions constitutives de l'espace architectural : structure, lumière et matières Inscrit dans l'apprentissage de la composition architecturale, le cours de projet d'architecture 2 intègre ces données dans le processus d'acquisition progressive de la compétence de conception. Il opère de façon concomitante avec le questionnement du projet d'architecture approfondi : architectonique' à Bruxelles et des 'séminaires de théorie de l'architecture' à Tournai
Acquis d'apprentissage	Le cycle de bachelier en architecture a pour objectif général de savoir : - LIRE (1) - DECRIRE (2) - DISPOSER (3) les composants élémentaires de l'architecture, avec sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes qui fondent la discipline. Le projet d'architecture 2 accomplit cet objectif général par l'exploration, donnant suite au mode de l'initiation convoqué lors du projet d'architecture 1. A la fin de cette activité, l'étudiant sera capable de : -- Rechercher et analyser des références et/ou des types architecturaux appuyant sa démarche d'auteur de projet -- Composer des espaces architecturaux avec une cohérence globale, en les disposant dans une hiérarchie relationnelle et qualitative -- Comprendreles caractéristiques contextuelles d'un milieu édifié donné et les articuler au projet composé -- Ajuster le programme donné et l'habiter qu'il implique au site (orientation, topographie, éléments de nature, etc.) -- Répondre aux besoins et aux usages des habitants -- Questionner les logiques constructives et structurelles -- Argumenter les orientations données au projet composé -- Communiquer une ou plusieurs hypothèses d'étude de façon claire et précise, par le biais du dessin et de la maquette, sous la forme de projections orthogonales et de modèles tridimensionnels (1) Déchiffrer, comprendre, trouver le sens de, discerner, reconnaître (2) Représenter, tracer ou suivre (3) Joindre, combiner, mettre en ordre

	La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	23	LTARC1101	